

Kloar infos

Transition écologique,
tous concernés



6



12

4 RETOUR EN IMAGES /

6 ACTUALITÉS /

La nature gagne du terrain / Le KI fait peau neuve / Sentier de la Grange / PLUi, c'est voté / Travaux rue de Quillien / Fête de la Bretagne / LudOcéan 2023 / Conseil municipal en bref

12 DOSSIER /

Transition écologique

Photovoltaïque, isolation, éclairage public... / La restauration scolaire / Mobilités, se déplacer autrement / Végétalisation des cours d'école



22

22 VIVRE À KLOAR /

L'État soutien le projet de Centre d'interprétation / Les travaux du conseil des sages / Campagne contre le frelon asiatique / Liaison Clohars-Moëlan à vélo / Ça s'active à Ti Liamm / Une mutuelle communale pour tous / Dam'da well', allons-y / Rando'Ferme / Sanitaires de Bellangenêt



26



29

29 RENCONTRE /

La Bleud, meunerie paysane

30 TRIBUNES LIBRES /

31 AGENDA /



Mairie de Clohars-Carnoët
 ☎ 02 98 71 53 90
 www.clohars-carnoet.fr
 ✉ mairie@clohars-carnoet.bzh
 📌 Ville de Clohars-Carnoët



« La collectivité doit être en première ligne pour relever le défi de la transition écologique. » »

Jacques JULOUX
Maire de Clohars-Carnoët

Engagés

Ce mot, simple, direct et porteur de sens, est sans doute le plus en phase avec le contenu de ce Kloar Infos.

Engagés, nous le sommes tout d'abord pour vous donner une information locale claire, multiple et la plus complète possible. Si nos supports (site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux, conseils municipaux en vidéo) y contribuent déjà en partie, le renouvellement du Kloar Infos vient renforcer cette volonté. Cette nouvelle formule du bulletin municipal a été travaillée dans ce sens...

Engagés au sein de l'équipe municipale pour relever le défi de la transition écologique. La collectivité doit être en première ligne. Améliorer et favoriser les mobilités douces, consommer moins d'énergie, en produire localement, valoriser les circuits courts, assurer le respect des milieux naturels. Autant de priorités systématiquement recherchées pour réduire notre empreinte carbone.

Engagés aussi pour continuer à porter notre histoire, à développer l'attractivité de notre ville et soutenir l'activité hors saison notamment avec la construction du nouveau centre d'interprétation au Pouldu.

Engagés, enfin pour maintenir et développer nos actions solidaires au sein de nouvelles initiatives comme la mutuelle communale et les ateliers de partage de savoirs de Ti Liamm, pour accompagner au mieux la scolarité des enfants au sein des écoles, soutenir notre culture bretonne, et rendre la ville plus agréable et sécurisée avec la réfection de la rue de Quillien.

Pour terminer, j'espère que ce journal avec sa nouvelle maquette vous donnera non seulement envie de le parcourir, mais au-delà qu'il suscitera votre curiosité et le désir de profiter au maximum de notre ville et de sa vitalité !

Engoueslet

Ar ger-se, didro, eeun, leun a ster, eo ar ger a glot ar muiañ moarvat gant an danvezioù a gaver en niverenn-mañ eus « Keleier Kloar ».

Engoueslet omp da gentañ evit reiñ deoc'h keleier sklaer ha splann eus ar vro, keleier a bep seurt hag ar c'hlokañ ma c'hallomp. Daoust ma sikour horskorou (lec'hienn internet, rouedadoù sokial, panelloù goulaouek, kuzulioù-kêr dre video) evit an dra-se evit darn dija e teu adnevezadur « Keleier Kloar » da greñvaat ar volontez-se. Ar stumm nevez eus ar c'hannadig-kêr zo bet labouret gant an hent-se.

Engoueslet e-barzh skipailh an ti-kêr evit talañ ouzh an treuzkemm ekologel. Er renk kentañ e rank bezañ ar strollegezh. Gwellaat hag aesaat ober gant ar fiñvusted doujus, beveziñ nebeutoc'h a energiezh, produiñ energiezh er vro, talvoudekaat an hentoù tost, ober e doare ma vo doujet d'ar metoù naturel. Sed aze traoù hag a glaskomp bep taol lakaat da dremen da gentañ evit digreskiñ hol louc'h karbon. Engoueslet ivez evit kenderc'hel da zougen hon istor, da gas dedennusted hor c'humun war-raok ha da harpañ an obererezh e-pad ar goañv, dreist-holl gant ar greizenn-displegañ nevez a vo savet er Pouldu.

Engoueslet, erfin evit derc'hel ha kas hon obererezhioù kengred war-raok gant oberoù nevez evel kenwarez ar gumun hag an atalieroù da lakaat ar ouiziegezh e boutin e Ti Liamm, sikour d'ar skolidi diouzh ar gwellañ er skolioù, harpañ sevenadur Breizh, ha lakaat ar gumun da vezañ plijusoc'h ha da vezañ suraet evel gant raktreañ ar straed Killien.

Evit echuiñ, n'ho po ket c'hoant, sur a-walc'h, da lenn ar gazetenn-mañ gant he maketenn nevez nemetken met en tu-hont d'an traoù-se e vioc'h dudiet gant an nevezentioù-se hag ho po c'hoant d'ober anaoudegezh ganto, emichañs, evit kemer tro eus ho kumun hag he startijenn ar muiañ ar gwellañ !



Un Noël à Kloar

En 2022, *Noël au Pouldu* s'est étendu au bourg de Kloar avec des animations à la médiathèque, la ludothèque. Le 20 décembre, la fanfare *Reuz'Bonbons* et les jeux géants en bois de la ludothèque ont réuni petits et grands sur la place Gauguin.

Vœux à la population

La cérémonie des vœux 2023 a pris la forme d'une « déambulation » au travers des projets présents et futurs pour Clohars-Carnoët.





Repas des aînés

En cuisine, bénévoles, jeunes bénéficiaires d'une « bourse au permis » et élus ont assuré le service.

Côté salle, l'ambiance était à la fête pour les 130 participants ! Un vrai plaisir de se retrouver et de partager un repas, animé par les musiciens locaux de « Sans tambour ni trompette » et par le Cercle Celtique Korollerien Laeta.





LA NATURE GAGNE DU TERRAIN

De nombreuses opérations de végétalisation de l'espace public sont en cours sur la commune.

Les cours d'écoles

Ce projet a été initié en partenariat avec les enseignants, les élèves, les paysagistes du CAUE 29 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Finistère) et la commune. À partir des propositions des enfants, les travaux ont débuté dans les écoles Tal Coat, Benoîte Groult et Saint-Maudet.

Les agents du service voirie sont intervenus pour déminéraliser les cours en découpant et évacuant les enrobés. Les menuisiers de la commune ont ensuite pris le relais pour poser des cabanes et des bancs qu'ils ont fabriqués.

Le service espaces verts a apporté la terre végétale dans ces nouveaux espaces à végétaliser. Les plantations, qui avaient débuté par la mise en place des arbres, se sont terminées début mars par celles d'arbustes et plantes vivaces. Ces travaux ont été l'occasion pour les Bac Pro puis les BTS Aménagements Paysagers du lycée agricole de Châteaulin de participer aux plantations avec les élèves dans le cadre de chantiers pédagogiques.

L'occasion de sensibiliser les enfants sur les problématiques environnementales, comme la gestion de l'eau, le rôle des plantes et l'importance de la biodiversité.

Le parking de la place de l'océan

Lors de la création du parking situé face à l'office de tourisme, il avait été décidé d'y planter des arbres. Pour embellir l'espace, apporter de l'ombre et organiser le stationnement des véhicules, ce sont cinq *Albizia julibrissin* qui ont été plantés sur cet espace.

La rue du Kerou

La discussion engagée avec les riverains et les professionnels de la rue avait abouti à la conservation du fonctionnement en place depuis plusieurs années : maintien du nombre de places de parking et ouverture de la barrière hors saison pour les surfeurs. La commune a souhaité, quant à elle, embellir la rue en y apportant de la végétation. Les massifs qui ont été plantés sont composés d'arbustes, de graminées et de vivaces.

Comme d'autres aménagements paysagers aménagés sur la commune, chacun est appelé à prendre soin de cet espace afin de respecter le travail réalisé par les agents de la commune : pas de stationnements et déjections canines sur les espaces verts.



NOUVEAU PAPIER, NOUVELLE MAQUETTE, LE KLOAR INFOS FAIT PEAU NEUVE !

Nombre de pages, papier, maquette..., ce qui change :

Tout d'abord, le choix s'est porté vers un nouveau papier, offset (brut et mat), avec un grammage réduit (80g contre 120g précédemment) permettant de réduire l'empreinte écologique et économique du magazine.

Le nombre d'exemplaires imprimés a été revu à la baisse pour éviter le gaspillage de papier.

Pour faire face à l'augmentation des coûts du papier, trois *Kloar Infos* seront réalisés en 2023 contre quatre habituellement.



32 pages d'actualités

Un magazine avec 32 pages, contre 20 à 28 pages auparavant, pour vous donner le maximum d'actualités.

Un nouveau look

Une maquette plus aérée et plus moderne, en réduisant les couleurs à quatre couleurs dominantes pour plus de lisibilité et une plus grande place accordée aux photos.

Sur le fond, la ligne éditoriale reste la même : **informer les Cloharsiens en partageant les actualités et les projets de la collectivité.**

LES NOUVEAUX PROS

Salon de thé

L'Instant T

(changement de propriétaire)
Marianne Prévost
22, rue des Grands Sables
instantt29@gmail.com
06 49 42 73 75

Coffee shop / restaurant

Mundo

(anciennement Point Chaud)
Arthur Le Goff & Pauline Jahouel
12, boulevard des plages
06 33 96 93 72
mundostreetfood@gmail.com
mundofoodandco.com

Restaurant

Escale Gourmande

(changement de propriétaire)
David Coquelet & Matthieu
Pontoizeau
29, rue des Grands Sables
02 98 71 59 45
escale-gourmande-embruns
@orange.fr

Agence immobilière

LOGE7 Immobilier

(anciennement L'Océane
Immobilière)
24, rue de Lannevain
02 98 71 63 38
contact@loge7immobilier.com

Fleuriste

Artis & fleurs

(anciennement Delienn)
Emmanuelle Pouedras
18 rue de Lannevain
02 98 96 39 97

Hôtel

À l'orée des plages

(anciennement Ar Men)
Maria Rousselot &
Philippe Delater
2, rue de Saint-Maudet
Hôtel de 28 chambres



MAIRIE NOUVEAUX HORAIRES EN 2023

Depuis janvier 2023, l'accueil a élargi ses horaires et est désormais **ouvert le lundi après-midi.**

Rappel des horaires :
Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h30

Le samedi :
de 9h à 12h

LE CHEMIN DE LA GRANGE RESTE PUBLIC

Depuis plus d'une décennie, la commune cherchait à classer dans le domaine public communal une voie située à La Grange. Ce chemin était affecté depuis plus de 30 ans à la circulation du public, en particulier des piétons et randonneurs et était régulièrement entretenu par la commune.

Les propriétaires d'une habitation implantée dans ce lieu-dit arguaient du fait qu'il s'agissait d'un chemin d'exploitation dont ils revendiquaient la propriété d'une partie de celui-ci. Après avoir été déboutés au Tribunal administratif de Rennes puis en Cour d'appel à Nantes, ils l'ont également été par le Conseil d'État qui a mis un point final à cette affaire en arbitrant en faveur de la commune.

Le chemin de La Grange est donc maintenant conforme au plan d'alignement et définitivement intégré au domaine public.

Ce jugement permettra donc aux randonneurs de pouvoir continuer à fréquenter cette voie pour rejoindre le GR 34 qui longe la ria de Doëlan.



FÊTE DE LA BRETAGNE DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Kloar va vibrer au rythme de la Fête de la Bretagne à partir du 16 mai !

Du 16 au 20 mai, la Médiathèque Robert Badinter, mettra en avant les fonds bretons : écrivains, éditeurs,

thématiques. Un menu breton sera proposé au restaurant scolaire.

Vendredi 19 mai, de 17h30 à 19h, à la Maison des associations, un apéro chanté sera animé par Anne-Marie Colomer.

Samedi 20 mai, à partir de 16h30, au bourg, la fête s'ouvrira par un marché du terroir, des démonstrations de savoir-faire et des « contes en breton » pour enfants. En soirée, place à la musique et à la danse : quatuor de clarinettes, récital de musique traditionnelle (à l'église), démonstrations et initiations de danses bretonnes, Fest-Noz, concerts. Et, tout au long de la journée, des dégustations de mets bretons. Nos classes bilingues seront aussi présentes pour cette fête.

Accès libre et gratuit.

Programmation complète à retrouver sur www.clohars-carnoet.fr

Devenez jeune sapeur- pompier

Les sapeurs-
pompiers du Pays
de Quimperlé
recrutent !

Vous avez au moins 11 ans ?
Le métier de pompier vous
passionne ? Si vous êtes
intéressé.e, les dossiers de
candidatures sont à récupérer :

- dans les Centres d'Incendie et de Secours de Quimperlé, Moëlan-Sur-Mer, Clohars-Carnoët, Bannalec, Querrien
- chaque samedi matin du mois d'avril de 9h30 à 12h

Contact :
Gildas Le Garrec : 06 63 73 22 11

PLUI

C'EST VOTÉ !

Le Plan Local d'Urbanisme (PLUi), dont l'élaboration a débuté en 2018, vient d'être rendu applicable.

Ce document stratégique fixe les objectifs d'un développement durable pour le territoire de Quimperlé Communauté tout en réglementant le droit des sols de chaque parcelle, privée ou publique.

Co-construit par les communes et Quimperlé Communauté, le projet avait été soumis à la consultation des habitants au cours d'une enquête publique en 2022. À la suite de celle-ci, quelques modifications ont été apportées et approuvées par le conseil communautaire le 9 février 2023.

www.quimperle-communaute.bzh/vivre-ici/urbanisme/consulter-les-documents-du-plui-executoire/



Depuis le 14 février 2023, date de sa mise en application, vous pouvez consulter ce document au contenu modernisé sur le site internet de Quimperlé Communauté ou au format papier au siège de Quimperlé Communauté.

Le service urbanisme de la ville reste votre interlocuteur privilégié et le maire continue à délivrer les autorisations d'urbanisme.



TRAVAUX, ÇA DÉMÉNAGE RUE DE QUILLIEN



Les travaux de la rue de Quillien ont débuté mi-janvier par les réfections ponctuelles du réseau d'eaux pluviales et de la structure de voirie. Ce sont ces travaux importants qui ont nécessité la fermeture totale de la rue.

La société Pigeon poursuit actuellement la pose des bordures et caniveaux des deux côtés de la voirie. La réalisation des enrobés sur les trottoirs se fait au fur et à mesure de l'avancement du chantier et, ce n'est qu'en fin de chantier que l'entreprise mettra en œuvre le tapis d'enrobé sur la partie circulée de la rue. Il restera alors à réaliser les différents tracés au sol, notamment les zones de stationnement, et les plantations.

Côté sécurité, deux radars pédagogiques seront mis en place dans la rue. L'arrivée sur le rond-point de Langlazig depuis le bourg a été légèrement modifiée pour ralentir les véhicules qui s'engagent route de Doëlan. Enfin, la sortie des vélos sur la rue de Quillien, depuis la piste cyclable du quartier des Hauts du Sénéchal, sera sécurisée par de la signalisation.

LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES ! LUDOCÉAN 2023

Du 21 au 23 avril, le festival du jeu LudOcéan va investir le bourg de Clohars-Carnoët.

Laissez-vous prendre au jeu, il y en aura pour tous les goûts !

L'équipe de la Ludo, secondée par une équipe de bénévoles, a concocté pour vous un programme éclectique vous proposant le jeu sous toutes ses formes, de la mairie à la salle des sports en passant par la salle des fêtes, la longère et le Balafenn. Tout le bourg va vivre au rythme du jeu pour un moment de fête et de partage.

Du jeu de figurines, à la bataille d'oreillers en passant par le jeu de société ou l'espace petite enfance sans oublier le célèbre Troll Ball, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Trois jours ludiques et festifs pour profiter seul, en famille ou entre amis.

Dans la salle des fêtes, nous vous invitons à venir échanger avec les auteur.rice.s de jeux et illustrateur.rice.s qui auront plaisir à vous présenter leur travail. Pourquoi ne pas en profiter pour faire dédicacer vos jeux préférés ?

Pour ceux qui souhaitent jouer jusqu'au bout de la nuit, deux soirées jeux sont prévues vendredi et samedi.

Si vous avez une fringale, l'Office Municipal des Sports assure la restauration et la buvette le samedi et le dimanche. Et pour le goûter, une crêperie ambulante vous proposera des crêpes et des gaufres.

Et si vous voulez vivre le festival de l'intérieur, n'hésitez pas à vous rapprocher de la ludothèque pour rejoindre la folle équipe des bénévoles !

**Un beau programme en perspective !
Alors réservez vos 21, 22 et 23 avril prochains !**



LE CONSEIL MUNICIPAL

EN BREF

PERSONNEL COMMUNAL

Un nouvel apprenti BPJEPS moniteur voile sera recruté en mai 2023 sein du service nautisme, pour une durée de 18 mois. Ce recrutement permet de pallier le manque de candidats et aux difficultés de recrutement de moniteurs de voile.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le débat d'orientation budgétaire a été présenté lors du Conseil municipal du 16 mars 2023. Il est consultable sur le site Internet de la commune.

FINANCES

Le Conseil municipal a adopté les tarifs 2023 en les majorant du taux d'inflation. Les tarifs de garderie de l'espace jeunes, les tarifs sociaux, les enseignes et pré-enseignes, abonnements famille à la ludothèque et à la médiathèque restent inchangés.

URBANISME

Le conseil a autorisé la cession à Finistère Habitat de la concession d'aménagement de la ZAC des Hauts du Sénéchal qu'elle avait confiée à la SAFI, société qui sera prochainement dissoute.

VIE COURANTE

Le Conseil municipal a rendu un avis favorable à l'adhésion à la commune au Cerema (Centre d'étude sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Le Cerema est un établissement public qui intervient auprès des collectivités et des entreprises. Il a pour mission d'apporter un appui scientifique et technique renforcé, pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques de l'aménagement et du développement durable.

URBANISME

Afin de mettre à jour les documents d'urbanisme, le conseil a reconduit la disposition du PLU de 2013 sur l'installation des clôtures sur le territoire de la commune, soumises à une procédure de déclaration préalable afin de préserver l'harmonie architecturale et paysagère de la commune.

VIE COURANTE

Le Conseil municipal a autorisé le Maire à acquérir une parcelle de 445 m² devant le magasin Carrefour pour l'euro symbolique afin de créer une voie cyclable/piétons.

SOLIDARITÉ

Le Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 2 500€ pour venir en aide aux populations de Turquie et Syrie touchées par les séismes.



Les Conseils municipaux sont filmés. Regardez-les en direct ou en différé via notre site internet et notre page Facebook.





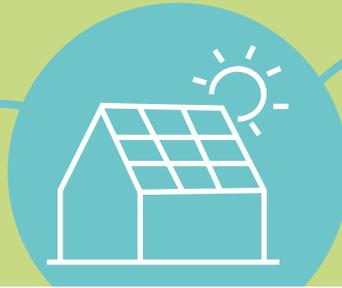
Kloar relève le défi

DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Photovoltaïque

L'installation est gérée par le SDEF (Syndicat d'Électrification du Finistère).



Le toit est équipé de **112m² de panneaux photovoltaïques**

La commune loue au SDEF une partie du toit et perçoit un pourcentage de la revente d'électricité.

ESPACE MUSIQUE DANSE LUDOTHÈQUE



TRIBUNE DU STADE

1 MWh est utilisé pour alimenter l'équipement, le reste est injecté dans le réseau dans le cadre d'une **autoconsommation collective** par le groupe scolaire, le restaurant scolaire et la crèche.

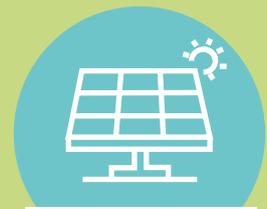
La tribune produit **22 MWh/an** depuis le mois de décembre 2022.

L'installation de la mairie est maintenant opérationnelle. La production est estimée à 13,5 MWh par an. Elle sera **autoconsommée à plus de 98 %**.



MAIRIE

L'installation d'ombrières supportant des panneaux photovoltaïques est à l'étude. Un groupe de travail, animé par Jean-Paul Guyomar (conseiller municipal), étudie différentes implantations et options de production et consommation. Les travaux devraient aboutir prochainement.



OMBRIÈRES

Véhicules électriques

Après celle en place depuis 2017 derrière la mairie, le SDEF a prévu, à la demande de la commune, l'installation d'une **2^{ème} borne de recharge pour véhicules électriques au Pouldu**. Elle devrait être en service pour l'été sur le parking des cirques.



La commune procède tous les ans au remplacement des véhicules les plus anciens par des véhicules électriques. **À ce jour deux véhicules légers et deux camions roulent à l'électricité**. Un 5^{ème} est budgété pour 2023. Deux bornes de recharges, uniquement accessibles aux véhicules communaux, sont en service au Pôle Technique depuis cet hiver.

Éclairage public

Depuis 2008, le **temps d'éclairage public diminue** pour accompagner la transition écologique. Abaissé à 23h30 en 2010, l'heure d'extinction des éclairages s'est ensuite limitée à 22h30 puis à 20h15 depuis fin 2022.



Depuis 2018, les 57 armoires de commande de l'éclairage public sont équipées d'horloges astronomiques pour adapter l'extinction du matin et l'allumage du soir aux horaires du soleil.

Tous les ans, la modernisation de l'éclairage public conduit à **remplacer des ampoules à sodium par du LED**, moins consommateur d'électricité pour une puissance équivalente. Un plan pluri-annuel est actuellement en cours d'élaboration. Celui-ci permettra de déterminer les priorités et d'accélérer le changement des ampoules ou des luminaires complets qui sont les plus consommateurs d'énergie.

Isolation

L'isolation du vide sanitaire de l'école Tal Coat (rouleaux de laine de verre + fibres minérales) s'est terminée cet hiver.



À l'occasion de la rénovation des toitures de la tribune du stade et de la mairie, **l'isolation des plafonds** des 195 m² de vestiaires (rouleaux de laine de verre) et des 200 m² de combles de la mairie (ouate de cellulose soufflée) a été réalisée.

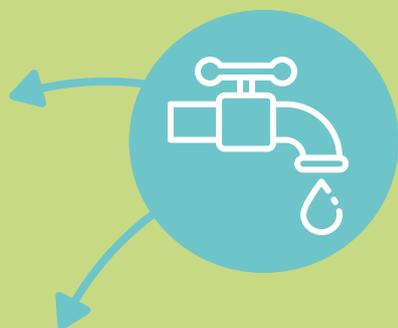
Et aussi



Le port de Doëlan a conventionné avec la société Fil & Fab pour **la récupération des filets de pêche**. Cette société bretonne, 1^{ère} de ce type, va se charger de créer de nouveaux objets à partir de ce matériau recyclé.

Économies d'eau

Depuis 2019, les **douches sont supprimées** sur les plages afin d'éviter le gaspillage.



Le **Pôle Technique récupère les eaux pluviales** des toitures du Pôle technique tout au long de l'année. L'eau est ensuite stockée dans deux cuves (une enterrée et une aérienne) et sert pour la balayeuse et l'arrosage des fleurs. Trois nouvelles cuves sont au budget 2023.

Afin de faciliter la collecte des matières plastiques et autres déchets marins sur les plages, des **bacs à marée** sont installés sur la côte pour permettre à tout promeneur de transformer sa balade en randonnée écologique.



En 2023, tous les éclairages intérieurs de la mairie passeront au LED.



ESPACES VERTS

UN FLEURISSEMENT PLUS DURABLE

La volonté de végétaliser et d'embellir l'espace public a conduit depuis quelques années à repenser le fleurissement de la commune.

La concertation engagée entre le service espaces verts et les élus a amené à s'orienter vers un fleurissement plus durable basé sur l'utilisation de plantes vivaces au détriment des plantes annuelles.

Ces dernières, installées pour 6 mois entre mai et octobre, nécessitent un travail important de plantation, d'entretien et surtout un arrosage permanent en période

estivale notamment pour celles plantées en jardinière. La période de sécheresse vécue au cours de l'été 2022 et les restrictions d'eau avaient amené en juillet dernier le service espaces verts à retirer la quasi-totalité des jardinières et vasques mises en place quelques semaines plus tôt. Une nouvelle concertation a conduit à diminuer leur nombre.

En parallèle, la commune va poursuivre la plantation d'arbres, de plantes vivaces et d'arbustes tout en s'équipant de cuves de récupération d'eaux pluviales.

SOYONS CHIC, SOYONS CITOYEN

LE RESPECT DES ESPACES PUBLICS

Trop souvent les espaces publics, aménagés, plantés sont sujets à des dégradations.

Les déjections canines, le piétinement et le stationnement des voitures dans les espaces verts ont même dernièrement obligé les services techniques à installer des panneaux dans les massifs de la rue du Kerou. À raison, personne ne supporterait que l'on vienne rouler sur son gazon, ses massifs ou qu'un chien défèque dans son

jardin. Ces incivilités, le non-respect de l'espace public et tout autres dégradations sont passibles d'une verbalisation (68€ d'amende pour dépôt ou abandon sur la voie publique d'ordures, article R632-1 du Code Pénal et jusqu'à 135€ d'amende, le retrait de 3 points de permis à la mise en fourrière pour stationnement interdit, article R417-9 du Code de la Route).

Alors, merci de respecter les espaces aménagés par les agents de la collectivité.

CLOHARS-CARNOËT REJOINT LA DÉMARCHE

« MON RESTAU RESPONSABLE »



La ville s'engage pour une alimentation plus durable, en rejoignant le réseau participatif « mon restau responsable » créé par la Fondation pour la Nature et l'Homme et le restau'co.

Par son adhésion, elle propose chaque année de mettre en place de nouvelles actions pour améliorer encore la qualité et l'origine de ses produits, le bien-être sur le lieu de restauration des enfants, les bonnes pratiques (réduction du gaspillage, économies d'eau et d'énergie, produits d'entretien éco responsables) et sa participation au dynamisme social et territorial.

Une méthode originale

Mon restau responsable est une garantie participative dédiée à la restauration collective. Pas de note ni de label, mais une méthode souple qui vise à impulser une démarche volontaire de progrès dans la durée, en privilégiant la concertation entre les différents acteurs locaux impliqués.

Par la suite, le restaurant organise tous les 2 ans une réunion au cours de laquelle il fait valider par les parties prenantes (enfants, familles, partenaires) le respect des engagements pris et en présente de nouveaux. C'est le public qui est garant des engagements !

Un projet pour une alimentation saine et durable

À Clohars, la cuisine est faite sur place, à partir de produits de qualité venant quasiment exclusivement de Bretagne en circuit court. Les relations avec la société API restauration qui nous accompagne nous ont permis de progresser dans de nombreux domaines. Trois repas bios sont proposés chaque semaine.

Lors de la réunion du 4 octobre 2022, après une visite du restaurant par les familles, différents engagements ont été pris publiquement :

- informer sur les menus de l'origine et de la labellisation des produits,
- élaborer 4 menus à thème par an,
- communiquer sur les produits en salle de restaurant,
- sensibiliser les enfants au gaspillage de l'eau (brocs plus petits, eau récupérée en fin de repas...),
- travailler en local : 50% de pommes de terre et de carottes produites localement,
- valoriser les déchets, installer une table de tri à disposition des enfants.

Ces actions non-limitatives s'ajoutent à d'autres dispositifs déjà en place.

Rendez-vous donc dans deux ans pour évaluer le chemin parcouru et franchir de nouvelles étapes !





MOBILITÉS

Se déplacer autrement

Soyons acteurs d'une mobilité douce, économique et solidaire. Le contexte énergétique, la volonté politique de la municipalité et les demandes de nos concitoyens impliquent réflexions et actes volontaires. Ainsi, depuis trois ans, la municipalité travaille sur l'aménagement d'itinéraires sécurisés pour dynamiser l'utilisation du vélo au travers un large panel d'actions :

Le **Silo à vélo** propose la récupération, la vente et la location de vélos. Il ouvre son atelier de Keranna, chaque lundi après-midi, aux cyclistes qui désirent, eux-mêmes, entretenir ou réparer leurs vélos.

Un groupe de citoyens se réunit régulièrement pour partager les besoins de circulation douce. Il organise des manifestations comme la **fête du vélo**.

La commune continue l'installation de **supports et abris vélos** (250 places à ce jour).

Elle met aussi des **vélos à assistance électrique** à la disposition des salariés municipaux, des élus et des personnes orientées par le CCAS. Un document sur la bonne pratique du vélo est aussi disponible sur le site de la commune.

Avant la fin de notre mandat, nous aurons maillé Clohars-Carnoët de **nouvelles pistes et voies cyclables** facilitant nos déplacements au sein de la ville et en direction du collège de Moëlan-sur-Mer.

Les enfants en classe de CE2, CM1 et CM2 vont être formés sur le temps scolaire au « *Savoir rouler à vélo* », dispositif de l'Éducation Nationale, du service des sports et de la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

En partenariat avec Quimperlé Communauté, l'association OZActes et les communes volontaires, nous souhaitons développer **l'intermodalité** (utilisation de différents types de transports). Avant cet été, **l'auto-stop** sera facilité avec l'installation de cinq stations de prises en charge. Le **covoiturage** sera également organisé.

Tous en selle pour la Fête du Vélo

La troisième édition de la Fête du Vélo aura lieu le dimanche 14 mai.

Départ à 10h de la place Nava pour inaugurer la troisième boucle cyclo-touristique qui relie le bourg de Clohars-Carnoët à Saint-Maurice.

Au programme : animations et pique-nique convivial
Gratuit et sans inscription



COVOITURAGE

Le coup de pouce de Quimperlé Communauté

Quimperlé Communauté souhaite proposer aux habitants, en complément du réseau TBK et des actions en faveur du vélo, des solutions de déplacement alternatif à la voiture individuelle.

Au-delà de la plateforme Ouest Go, plutôt orientée sur des trajets occasionnels et de moyenne distance, Quimperlé Communauté a souhaité proposer aux habitants une solution locale simple, fluide et réactive pour répondre à leurs besoins quotidiens pour tous types de déplacement (travail, loisirs...).

Avec la solution de **KAROS**, c'est désormais possible. Cette plateforme permet de créer des nouvelles rencontres de covoiturage grâce à une application qui propose les meilleurs « matchs » sur chaque trajet, en porte-à-porte, en se basant sur les habitudes de déplacement de l'utilisateur. Cela permet un covoiturage flexible, sans contrainte d'organisation et sans dépendance ni routine associée à un unique équipier.



Par ailleurs, l'application répond au souhait d'intermodalité exprimé par Quimperlé Communauté.

KAROS propose également des programmes aux employeurs pour communiquer sur cette solution, mettre en place des communautés, et des outils facilitant la gestion des avantages offerts à leurs salariés (Forfait Mobilité Durable, places réservées...).

Quimperlé Communauté prend en charge une part du prix du covoiturage pour les passagers (1€ à 2€ par voyage en fonction de la distance réalisée).



ZOOM sur la prise en charge financière de Quimperlé Communauté

2€

Participation aux frais due au conducteur (0,10€/km)

Coût de production du trajet (20km)

1€

Reste à charge pour la collectivité

1€

Coût du ticket (participation du passager)

Financement

Plus d'informations :
www.quimperle-communaute.bzh
www.karos.fr



Pour un trajet jusqu'à 20 km, le conducteur est rémunéré 2€. Sur ces 2€, le passager ne paie que 1€, le reste étant pris en charge par la collectivité (incitation à laisser sa voiture au garage).

De 20 à 30 km, le conducteur est rémunéré +0,10€/km (avec une prise en charge de la collectivité plafonnée à 2€, permettant un « ticket » constant à 1€ pour le passager).

Au-delà du 30^{ème} km, le conducteur reste rémunéré +0,10€/km par le passager, sans prise en charge de la collectivité.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE POUR RÉAMÉNAGER LES COURS D'ÉCOLES

Les élèves des écoles Benoîte Groult et Saint-Maudet ont vu se concrétiser leur projet de « cour d'école rêvée ». Moins d'enrobés, des espaces plus variés et moins genrés... le projet pédagogique mené avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Finistère (CAUE29) est devenu réalité, avec un résultat qui convainc petits et grands. Les travaux, étalés sur 3 années et réalisés en régie, vont se terminer cet été.



Julien Le Guennec, adjoint à l'éducation et à la jeunesse, revient sur le réaménagement des cours d'école

À l'école Benoîte Groult, le terrain de foot, encadré par de petites palissades, a été déplacé sur les bords de la cour. Son emprise a diminué de moitié et ses buts ont perdu en hauteur. Les deux panneaux de basket sont désormais dos à dos et de larges fosses recouvertes de paillage ont été ouvertes dans le bitume, 4 grands arbres s'y déploient désormais.

« Tous ces aménagements faisaient partie du projet pédagogique mené par les enfants de l'école avec le CAUE du Finistère, indique Julien Le Guennec, adjoint à la jeunesse. Nous avons repris l'ensemble de leurs propositions ».

Durant l'année scolaire 2019-2020, les classes de l'école Benoîte Groult



participent à un projet pédagogique accompagné par le CAUE29. Il s'agit de concevoir leur cour rêvée, tout en composant avec l'existant, pour limiter le coût et l'impact écologique du projet. Les élus découvrent ce projet lors du conseil d'école en juin 2020. « Comme le projet était bien pensé et réalisable en gardant la maîtrise en régie, nous l'avons validé en Conseil municipal, » remarque l'adjoint.

Pour contenir le budget et s'ajuster aux disponibilités du jardinier et du menuisier municipaux, les élus choisissent d'étaler les transformations sur trois années scolaires.

« En plus de répondre à l'impératif technique et financier, faire sur plusieurs années permet aussi d'ajuster le projet en fonction des usages réels des enfants. »

Des espaces de jeux reconfigurés

« Le gros du projet a consisté à créer de grandes fosses débitumées et paillées dans la cour, indique l'adjoint. Soit environ 20 % de bitume en moins. »



Au départ, plusieurs de ces fosses devaient servir à planter de nouveaux végétaux. « Elles sont devenues entre-temps de vrais espaces de jeux, à tel point qu'on ne va pas toutes les végétaliser ».

Autre évolution majeure : la place du terrain de foot. Jusque-là situé au cœur de la cour, il a été repositionné sur un bord avec des buts abaissés, bordé de palissades sur trois côtés, avec une surface diminuée de moitié. « Maintenant, les filles jouent aussi au foot ! » se réjouit l'adjoint. De nouveaux tracés ont été dessinés au sol, dont un circuit vélo.

Avec ces aménagements, « les possibilités de jeux se sont multipliées, on a une utilisation moins genrée et les conflits d'usage se sont apaisés, indique l'adjoint. Tous les espaces étant utilisés, la cour s'est agrandie, sans changer pourtant de taille ! »



La plantation des arbustes a été réalisée avec l'aide des enfants, en partenariat avec les élèves de BTS aménagement paysager du lycée agricole de Châteaulin, une grosse organisation pour les agents des espaces verts, « mais si les enfants participent, ils respecteront sûrement mieux les lieux », souligne l'adjoint.

Enfin, les parents ont aussi été mis à contribution par les enseignants pour créer avec les enfants des cabanes à insectes, à partir de matériaux récupérés.

Sur la base de la première réalisation concluante à l'école Benoîte Groult, la commune a mandaté le CAUE29 pour mener le même projet pédagogique avec les classes de Saint-Maudet, dans un contexte de cour enclavée, où il fait extrêmement chaud durant les épisodes caniculaires.

Les enfants ont pensé leur cour idéale au printemps 2022 et notamment proposé d'équiper le mur d'enceinte en prises d'escalade. Le projet est en cours sur 2023.

En chiffres :

80 000 €

coût du projet



100%

autofinancé par la commune

20%



de bitume en moins, grâce à la création de fosses paillées

Ajustements après l'été 2022

Une vingtaine de grands arbres ont été plantés dans les écoles. Des espaces ont reçu des plants de plus petite taille (grâce aux dons de l'association Dre ar Vinojenn), créant des espaces ombragés ou des cheminements ludiques avec des bancs à l'écart de l'agitation de la cour. Les derniers aménagements – un espace cabanes à partir de plans du CAUE29 et l'installation de bancs – ont été réalisés par le menuisier municipal au cours de l'année 2022-2023.





VISITE DU PRÉFET : LE CENTRE D'INTERPRÉTATION REÇOIT LE SOUTIEN DE L'ÉTAT

Accompagné de la directrice adjointe de la DRAC, Mme Duret-Masurel et de son conseiller musée, M. Bergatto, le Préfet est venu en janvier sur la commune pour participer à une réunion de travail avec les élus. Étaient également invités le Président de Quimperlé Communauté, Sébastien Miossec, le Maire de Pont Aven, Christian Dautel et Ghislaine Huon, ancienne Vice-Présidente de l'association Marie Henry.

Des partenaires mobilisés

Le Préfet a rappelé qu'investir dans la culture est nécessaire et courageux et a salué les élus pour la réalisation de ce projet... Il a confirmé que l'État, sera aux côtés de la commune pour financer cet équipement. À ses yeux, il est important de veiller à une complémentarité entre les différents musées déjà existants dans le Finistère. Tous ces équipements doivent se parler et travailler ensemble.

Pour Sébastien Miossec, c'est un pan important de notre histoire qui sera mis en valeur. Ce centre constituera un élément d'attractivité pour notre territoire et prendra toute sa place dans le projet Pays d'Art et d'Histoire de la communauté. Il a aussi rappelé que la communauté soutiendra financièrement le projet.

Le Maire de Pont-Aven a souligné l'aspect complémentaire entre le musée de Pont-Aven qui présente des œuvres originales et le projet de Clohars-Carnoët, davantage axé sur l'histoire locale et la vie des peintres.





Une histoire à découvrir et partager

Dans le prolongement de la reconstitution actuelle de l'auberge de Marie Henry, le centre d'interprétation proposera aux visiteurs de revivre l'épopée artistique de Paul Gauguin et de ses amis peintres au Pouldu. Une aventure collective devenue un moment clé de l'histoire de l'art.

Les différentes salles permettront de nous plonger dans le Pouldu de la fin du XIX^e siècle, de comprendre l'alchimie entre des peintres aux idées novatrices et notre territoire. Ce retour sur notre histoire sera mis en scène notamment grâce à des décors reconstitués, des photographies, des costumes, des cartes et dessins d'époque, des maquettes, des écrits et journaux..., mais aussi à des reproductions de tableaux représentant des paysages et des scènes de vie locale saisis par les artistes.

C'est un parcours intime et émotionnel qui sera décliné. Les éclairages, diaporamas, films ainsi que les ambiances sonores renforceront les dispositifs muséographiques.

Une salle pédagogique pour l'accueil des scolaires ainsi qu'une salle d'exposition temporaire sont également prévues et seront réalisées dans un second temps.

La route des peintres s'allonge dans le Finistère

Le Préfet et la Directrice Régionale de l'Action Culturelle, Isabelle Chardonner, ont souhaité élargir les échanges en réunissant les élus de Quimper, Pont-Aven, Clohars-Carnoët et Châteauneuf-du-Faou au cours d'une seconde réunion en Préfecture.

L'occasion de rappeler que le Finistère a « aimanté » les peintres grâce à ses paysages sublimes et a été le « carrefour des couleurs » et de la rencontre des artistes venant de tous les horizons.

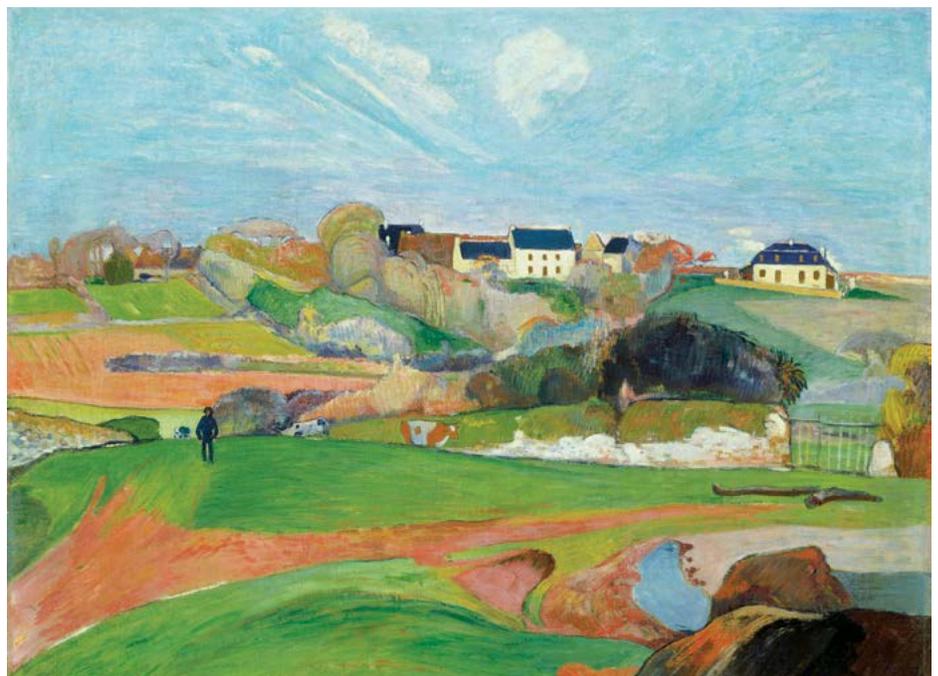
Les nouveaux projets muséographiques consacrés à Paul Sérusier à Châteauneuf-du-Faou et celui du Pouldu sont l'occasion de créer un véritable itinéraire de visite allant de la Laïta aux Monts d'Arrée en passant par Pont-Aven et Quimper.

Le financement du projet en bonne voie

La livraison de la première tranche du centre d'interprétation est prévue pour la saison 2025. Elle comprend la réalisation d'un espace d'exposition permanente de 393m² entièrement scénographié, un espace accueil/boutique de 96m², des sanitaires et locaux techniques.

La recherche de subventions avance à grands pas. L'objectif d'atteindre au moins 50% du financement devrait être atteint.

Paul Gauguin, *Paysage au Pouldu ou Les champs au Pouldu*
1890, huile sur toile, 73,3 x 92,4 cm,
© National Gallery of Art, Washington,
collection de M. et Mme Paul Mellon



LES TRAVAUX DU CONSEIL DES SAGES

La commune de Clohars-Carnoët est adhérente à la Fédération française des Villes et Conseils des Sages, comme 126 communes de France, dont deux dans le Finistère : Audierne et Clohars-Carnoët.

Les conseils des sages permettent aux habitants de la commune non élus, de plus de 60 ans, d'être force de propositions en travaillant sur des sujets spécifiques et d'être ainsi utiles à la vie locale.

Les vingt et un Sages du Conseil des Sages sont organisés en trois commissions.

La **commission Culture et Patrimoine** engage un projet d'exposition sur le thème : « *La sardine, le pêcheur et l'ouvrière* » afin de faire revivre l'histoire doëlanaise en collectant toute information, tout témoignage, concernant cette période a redécouvrir de la ria.

La **commission Environnement Déchets Qualité de vie** s'est donnée comme objectif

d'aider à améliorer le tri des déchets des ordures ménagères sur la commune en prenant en compte les recommandations de l'ADEME afin de réduire les impacts de ces déchets sur notre environnement.

La **commission Tourisme Rando Vélo Chemins** a permis de recenser, baliser ou faire baliser tous les parcours qui figurent sur la carte des sentiers de Clohars-Carnoët remis à nos visiteurs par l'office de tourisme.

L'objectif de 100 km de sentiers balisés sur la commune est en voie de réalisation avec un parcours « TRO KLOAR » de plus de 40 km du Pouldu jusqu'à Doëlan, puis le bourg, le Site abbatial de Saint-Maurice et retour au Pouldu. Trois parcours concernant l'objectif « Trail permanent » de Quimperlé Communauté ont également été identifiés et seront balisés prochainement.

Renseignements : Denise Le Moigne
denise.lemoigne@clohars-carnoet.bzh

FRELONS ASIATIQUES

LA CAMPAGNE DE PIÉGEAGE EST LANCÉE !

La campagne de piégeage des frelons asiatiques a débuté sur la commune.

L'objectif : capturer les reines fondatrices et ainsi réduire le nombre de nids. Pour mieux comprendre la nécessité de ce piégeage, rendez-vous sur le site de la commune - rubrique « Actualités », où un diaporama réalisé par les référents communaux est présenté.

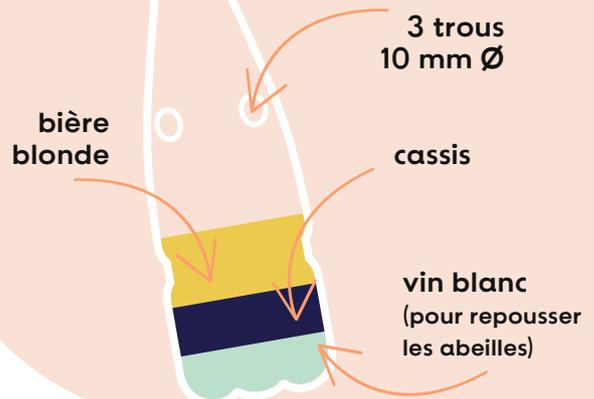
Vous souhaitez plus de renseignements ?
Vous avez remarqué un nid sur la commune ?
Contactez l'accueil de la mairie :
02 98 71 53 90 / mairie@clohars-carnoet.bzh



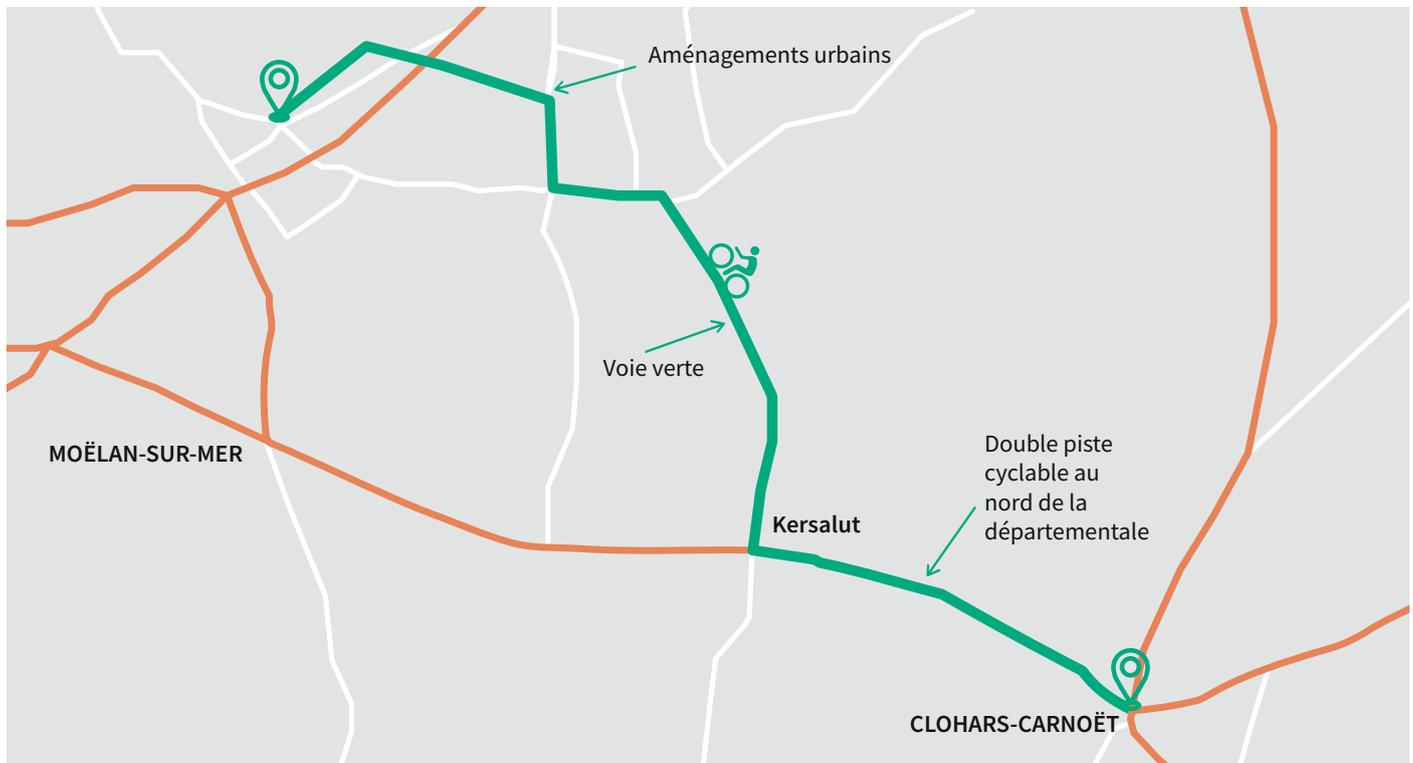
LE TUTO

COMMENT RÉALISER UN PIÈGE ?

Changez la mixture de temps en temps et brûlez les occupants, car ils ne sont pas toujours morts



LA LIAISON CYCLABLE CLOHARS-MOËLAN PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE



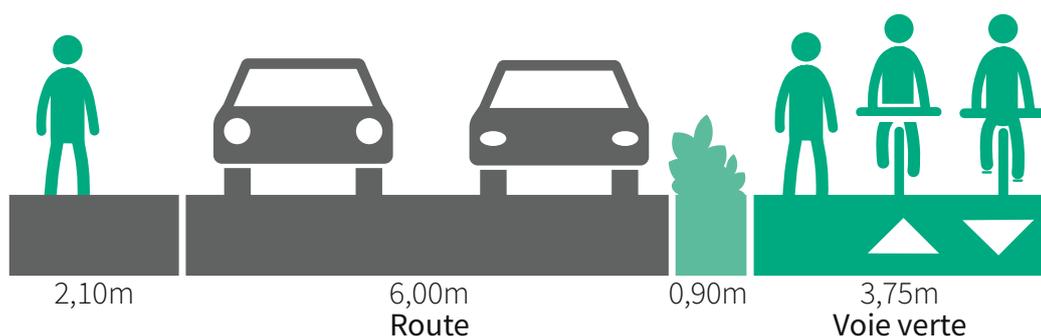
Le projet de liaison cyclable Clohars-Moëlan est un itinéraire de niveau intercommunal, inscrit au Schéma cyclable de Quimperlé Communauté et fait partie des priorités départementales.

D'une longueur de 4 km, **l'itinéraire relie Clohars-Carnoët au collège de Moëlan-sur-Mer**. Il assure une fonction de liaison de bourg à bourg et permet également la desserte du collège de secteur. Seule la piste qui longe la RD 24 est sur le territoire communal. La maîtrise d'œuvre sera assurée par la commune, les coûts seront remboursés et pris en charge par le département.

Le carrefour de Kersalut sera très légèrement aménagé avec un recul d'un mètre de la ligne de Stop côté sud (vers Doëlan) sans dégradation du cône de visibilité notable par rapport à la situation actuelle. La limitation de vitesse à 70 km/h sera maintenue.

Cet équipement complète les itinéraires sécurisés permettant les déplacements doux du Pouldu à Pont-Aven. C'est une réelle opportunité pour les cyclistes et piétons des communes traversées. Elle répond également à l'aménagement de notre Commune Classée Tourisme.

AMÉNAGEMENT SUR LA RD 24 :



ÇA S'ACTIVE À TI LIAMM

L'association Ti Liamm propose depuis janvier différents ateliers : couture, tricot, gravure, cuisine, informatique... Il s'agit d'échanges et de partage : les « débutants » et les « chevronnés » apprennent chacun les uns des autres et les uns aux autres !

L'association vous propose les plannings d'avril et de mai, d'autres ateliers sont en germe (par exemple des échanges autour du jardinage) et si vous avez des idées et des envies pour d'autres activités, elles seront les bienvenues !

N'hésitez pas à prendre contact et à vous inscrire sur tiliamm.asso@gmail.com (laissez vos coordonnées et le référent de l'atelier vous recontactera pour une confirmation et des précisions sur l'atelier).

À bientôt, à l'espace solidaire Ti Liamm, sur le parking de la salle des fêtes !



L'AGENDA DE TI LIAMM

AVRIL :



Mardi 11

de 10h à 14h30

CUISINE + REPAS

(6 places, 3€ / personne)

Mercredi 12

de 16h à 19h30

TRICOT (10 places)

Jeudi 13

de 17h à 19h30

GRAVURE (6 places, 5€ / personne)

Samedi 15

de 15h à 17h30

COUTURE (6 places)

Lundi 17

de 14h30 à 17h30

COUTURE (6 places)

Mercredi 26

de 16h à 19h30

TRICOT (10 places)

Vendredi 28

de 10h à 12h

INFORMATIQUE (4 places)

Dimanche 30

de 17h à 19h30

CUISINE + REPAS

(6 places, 3€ / personne)

MAI :



Lundi 1

de 14h30 à 17h30

COUTURE (6 places)

Vendredi 5

de 15h à 16h30 :

JEUX LUDO

Samedi 6

de 14h30 à 17h

CRÊPES (6 places, 3€ / personne)

Mercredi 10

de 16h à 19h

TRICOT (10 places)

Samedi 13

de 15h à 17h30

COUTURE (6 places)

Lundi 15

de 14h30 à 17h30

COUTURE (6 places)

Mercredi 24

de 16h à 19h

TRICOT (10 places)

Vendredi 26

de 10h à 12h

INFORMATIQUE (4 places)

Lundi 29

de 14h30 à 17h30

COUTURE (6 places)

UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS

Le CCAS, après plusieurs années de réflexion et de contacts, a décidé d'offrir aux habitants de la commune la possibilité de souscrire à une complémentaire santé mutualiste.

Le CCAS a pour cela fait le choix de deux « mutuelles » avec qui la commune a signé des conventions le 27 janvier dernier : Groupama et La Mutuelle Familiale. Ces signatures ont été suivies d'une réunion publique à laquelle ont participé une centaine de Cloharsien.nes.

À tour de rôle les mutuelles ont présenté les grandes lignes des services qu'elles proposent :

- pas de sélection à l'entrée, pas de questionnaire médical, pas de limites d'âge ni de conditions de ressources, aucun délai de carence,
- trois niveaux de prestations,
- des formules individualisées et modulables.

La municipalité met à disposition un local pour les permanences individualisées : le bureau de l'espace solidaire Ti Liamm, parking de la salle des fêtes.

Renseignements et prise de rendez-vous :

• **Groupama** (02 98 39 72 88)
le jeudi (14h - 17h30) avec Madame Annaëlle THIERY

• **la Mutuelle Familiale** (02 98 10 43 23)
le mercredi (9h - 18h) avec Madame Stéphanie SIMONO

DAM'DA WELL', ALLONS-Y !

Le CCAS a mis en place en 2022 un service d'accompagnement aux personnes âgées isolées, ces Cloharsien.nes qui sont dans le « troisième âge », dont la famille est éloignée, et qui vivent parfois loin du bourg sans véhicule pour se déplacer.

Ces personnes utilisent parfois l'ASAPI, mais seulement pour des courses ou pour des rendez-vous médicaux, et n'osent pas le faire pour des sorties de loisirs...

Le questionnaire proposé l'été dernier sur ce sujet par le CCAS a permis d'inviter une quinzaine de personnes à une première rencontre autour d'un « café crêpes far » et de définir les envies des uns et des autres.

Les prochaines rencontres seront donc un après-midi « jeux » : belote, scrabble... et une sortie au cinéma de Moëlan-sur-Mer. L'information sera communiquée à la presse.

Le service est animé par une équipe de bénévoles, membres du CCAS et issue des réponses au questionnaire. Ils se réunissent pour préparer les actions et assurent le transport des personnes inscrites. Ils ont ensemble choisi la dénomination du service : « Dam' da well' » (deomp da wellet) expression bien connue des anciens qui signifie : « Allons-y voir » !



RANDO FERME, À LA RENCONTRE DES AGRICULTEURS CLOHARSIENS



Depuis quelques mois, une commission s'est attachée à mieux faire connaître l'activité agricole sur notre territoire.

Il arrive que, de temps à autre, des incompréhensions émergent entre les acteurs du monde agricole et les habitants.

Afin de faire découvrir ceux qui nous nourrissent et façonnent notre territoire commun, découvrir la diversité et les différents rôles de nos agriculteurs (alimentation, paysage, économie...), une rando-ferme est organisée.

Avec le concours de la Chambre d'Agriculture et de nombreux agriculteurs de la commune cette rando-ferme permettra de mettre en valeur une partie des productions qui existent sur Kloar : l'élevage porcin, la production laitière, la production de cidre, de céréales, de produits maraîchers.

Le dimanche 11 juin à partir de 13h30, au départ de la salle des fêtes, des petits groupes iront arpenter les chemins de la commune en direction de cinq exploitations accessibles facilement à pied ou à vélo, guidés par les professionnels.

Les agriculteurs montreront ce qu'est leur réalité de tous les jours tant au niveau de leurs outils, de leur organisation, mais aussi des difficultés auxquelles ils doivent faire face.

La journée se clôturera sur le site du moulin de Kercousquet par une manifestation festive où les productions locales seront proposées.

Les sanitaires de Bellangenêt en cours de déplacement



Adossées au poste de relèvement des eaux usées de Bellangenêt, les toilettes publiques actuelles sont en cours de déplacement.

Compte tenu de leur taille et de leur configuration, celles-ci n'ont pu faire l'objet d'une profonde rénovation comme celles de Doëlan rive droite et rive gauche.

Reconstruits à proximité des anciens, plus grands et mis aux normes, ces nouveaux sanitaires comprendront : 3 WC, 1 WC PMR, 3 urinoirs et 3 lavabos.

Ces toilettes, qui se présenteront sous la forme de cabines de plage, sont actuellement en cours de montage dans les locaux des services techniques de la commune. **Elles seront intégralement montées et posées par les agents de la commune.**



LA BLEUD, MEUNERIE PAYSANNE

La Bleud*, c'est le nom de la ferme-meunerie paysanne créée en 2021 par Simon Letourneux.

Issu d'une formation d'ingénieur en horticulture et en paysage, Simon Letourneux a d'abord travaillé en tant qu'animateur nature. Son projet de devenir agriculteur trotte dans sa tête depuis longtemps. En 2018, le déclic se fait, il part se former et réalise des stages à la ferme.

Reprise de la ferme familiale de Kerguilan

« C'était la ferme de mes grands-parents maternels, ils faisaient des vaches laitières, des cochons et des céréales » commente l'agriculteur. Sa tante et son oncle, qui tiennent la ferme depuis, partent en retraite en 2021, Simon décide alors de la reprendre et de se consacrer aux grandes cultures de céréales.

Le métier d'agriculteur peut-être solitaire, l'idée, dès le départ, était de reprendre la ferme en collectif. Cette dernière est alors partagée avec la cidrerie de l'Apothicaire, cela permet de mutualiser la boutique, mais aussi les machines.

* « **Bleud** » veut dire « **farine** » en breton



Une production à la ferme

Les farines de blé et de sarrasin sont produites et transformées entièrement à la ferme grâce au moulin à meule de pierre. Elles sont ensuite conditionnées en sachets de 1 kg et de 5 kg. Bientôt, de la farine de seigle et de petit épeautre (sans gluten) seront aussi produites. Quant à l'huile de colza, elle est pressée chez un collègue à Quimper.

Ici, pas de gaspillage, le son de blé est revendu en coopérative pour faire de la nourriture animale et celui de sarrasin pourra servir de paillage ou de litière pour les poussins par exemple.

Une conversion bio entamée dès 2021

Sur les 75 hectares de champs cultivés, les céréales sont en rotation ; féverole, blé, sarrasin, colza...; un atout pour fertiliser les sols et améliorer les rendements. À Kerguilan, pas d'engrais, ni de pesticides, « je cultive en bio et respecte le cahier des charges de l'agriculture biologique depuis 2021. La conversion prend jusqu'à 3 ans et la ferme sera labellisée AB en 2024 » explique l'agriculteur.

Des « haies bocagères seront prochainement plantées en partenariat avec Breizh Bocage » afin de préserver la biodiversité et de réduire l'érosion des sols.

Vente directe à la ferme, à Kerguilan,
le jeudi de 17h à 18h30 ou sur rendez-vous
Contact : 06 48 22 39 37 / contact@lableud.fr
www.lableud.fr

Retrouvez aussi les produits *La Bleud* dans les commerces de Clohars-Carnoët à Court-Circuit et au Triskell.

GROUPE KLOAR DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Escalade ? ...

Le groupe Avenir et Proximité s'était engagé à mener une opposition constructive. Depuis 2 ans c'est un climat délétère que nous vivons au sein du conseil municipal... Porte à porte, pétitions, manifestations, propos parfois violents, élus de la majorité conspués en public, caricatures de nos projets, diffusion d'informations fausses, pressions ... C'est une remise en cause constante de la légitimité de l'équipe élue et de son programme.

Lors des deux précédents mandats, nous avons réussi à travailler en bonne intelligence avec les groupes d'opposition. C'est devenu impossible. Des élus du groupe Avenir et Proximité, en campagne électorale permanente, n'ont cessé de discréditer l'action municipale et de la politiser.

Nous déplorons cette attitude d'obstruction, de tensions et en appelons au respect de l'esprit républicain qui doit guider nos travaux. Nos valeurs sont connues. Notre travail reconnu et nous continuerons d'agir, comme nous l'avons toujours fait dans l'intérêt général et le respect de nos diversités.

C'est la réponse que nous entendons porter.

GROUPE AVENIR ET PROXIMITÉ

«Est légal ce qui est conforme à la loi telle qu'elle est inscrite dans une constitution. Est légitime ce qui est juste au regard de valeurs plus profondes et plus universelles que celles d'un groupe donné. Il arrive donc parfois que ce qui est légal ne soit pas légitime.»

Les événements au niveau national nous rappellent la justesse de ces propos... et on le constate aussi à Clohars-Carnoët.

Nous nous interrogeons sur la légitimité de la réalisation du centre d'interprétation Gauguin (parfaitement légal). Le conseil municipal du 16 mars a démontré l'absence de dialogue avec la population, en refusant qu'un référendum ait lieu. Dire que les Cloharsiens ont accepté ce projet lors de leur vote aux élections municipales n'est pas suffisant. Trois lignes sur un programme de quatre pages... c'est peu d'autant que lorsque que l'on vote pour un candidat, il est rare d'être en accord sur l'ensemble de son programme. Est-ce également légitime d'engager la mandature suivante pour la réalisation de ce projet ? Le Maire l'affirme lui-même : la première phase du projet n'est pas viable sans la deuxième. C'est une véritable prise d'otage des Cloharsiens et de la future municipalité qui ne pourra défendre et financer de nouveaux projets en toutes libertés.

Enfin, contrairement à ce qu'affirme le Maire, un référendum est tout à fait possible sur ce projet. Cela s'est fait dans d'autres communes comme à Saint Aignan le 04/12/2022 pour la passerelle sur le lac de Guerlédan (évaluation initiale à 2 millions d'euros, réévalué 4 millions).

Certes, le référendum est un risque pour la municipalité. Mais la peur de nos élus à se confronter à l'avis de la population ne peut qu'encourager la défiance actuelle envers nos institutions.

AGENDA



LUD'OCÉAN
Festival du jeu
21, 22 et 23 avril
Bourg



OMME
Exposition
Du 28 avril au 29 mai
Chapelle Saint-Jacques



FÊTE DU VÉLO
14 mai
Départ complexe sportif



FÊTE DE LA BRETAGNE
20 mai
Parvis de la mairie



RANDO FERME
11 juin
Départ salle des fêtes

HORAIRES DES SERVICES CULTURELS

MAISON-MUSÉE GAUGUIN
10 rue des Grands Sables / 02 98 39 98 51
www.maisonmuseegauguin.blogspot.fr

Horaires
Vacances de printemps : tous les jours
de 14h à 18h (fermé le samedi)
Du 09/05 au 16/06 : les dimanches,
jours fériés et ponts (sauf 1^{er} mai) de 14h à 18h

**SITE ABBATIAL
SAINT-MAURICE**
81 route de Lorient / 02 98 71 65 51
www.abbayesaintmaurice.blogspot.com
Exposition *Entre les algues* du 27 avril au 1^{er} mai

Horaires
Vacances de printemps : tous les jours
de 14h à 18h (fermé le samedi)
Du 09/05 au 16/06 : les dimanches,
jours fériés et ponts de 14h à 18h

LA LUDO
1, place de la Liberté d'Expression
ludothequecloharscarnoet.blogspot.com
02 98 09 79 78

Un temps pour jouer : 5/05 et 2/06
de 15h à 16h30 à Ti Liamm
Bébés ludo : le 15/06 10h30 / 11h30

Horaires
Mardi : 16h-18h (uniquement pendant
les petites vacances scolaires)
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Vendredi : 17h-19h
Samedi : 10h-12h / 14h-18h

**MÉDIATHÈQUE
ROBERT BADINTER**
25 rue Lannevain
02 98 96 22 53

**Renseignements et inscription
en ligne sur matilin.bzh**
Exposition *Le roman de l'écriture*
jusqu'au 27 mai

Horaires
Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h30 / 14h-18h

ÉTAT CIVIL

Naissances

Bianca PANCHAUD, Soann CAILLOSSE
IZIQUEL, Eliaz POINSOT, Lucas LE ROY,
Flavien RUTER, Idir BIGOT, Paol LE
BRUCHEC, Alyana COTONNEC, Mylan
POLLET-KERMABON

Décès

Didier GANDOSSY, Jacques RENVOISÉ,
Yvon AUDEFROY, Claude CROIBIER,
Daniel CUEL-LE NOAN, Erwan PLATEL,
Serge ARTINIAN, Françoise RICHARD,
Joseph QUINTREC, Jean-Claude
HALLIER, Joël TANGUY, Marie
CALVAR épouse GUILLOU, Annick
HELLEUX épouse CAPITAINÉ, Louise

ALLAIN veuve CHRISTIEN, Clément
MOALIGOU, André HUART, Aimé LE
BLOA, Bernard GAUCHERY, Aline
JORAS veuve SCAVINER, Pélagie
FAUGLAS veuve TANGUY, Marcel
LEGUEN, Clément ANDRÉ, Pascale
PRIOUX épouse PÉRON, Nicole
GERBES veuve POLARD, Christian
DREILLARD, Pierre STÉPHAN,
Micheline LE BLOA, Jean-Pierre
LE BLOA, Lucienne GUERROUÉ,
Bernadette RAOUL veuve TRÉGUER,
Alain PETIT, Maryvonne JEHANNO,
Marie-Antoinette PETIT-JEAN veuve
DANIEAU

3^E ÉDITION

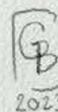
Ludocéan

FESTIVAL DU JEU

CENTRE-VILLE DE
CLOHARS-CARNOËT



ENTRÉE
GRATUITE



21-22-23 AVRIL 2023

JEUX DE SOCIÉTÉ - JEUX VIDÉOS - ESPACE PETITE ENFANCE - JEUX SPORTIFS
JEUX GRANDEUR NATURE - STRUCTURE GONFLABLE - BOUTIQUES DE JEU...

Retrouvez le programme complet sur ludothequecloharscarnoet.blogspot.com



Atelier
DRAGON
Joueur

